

Intégrer population et développement. Chaire Quetelet 1990
Institut de Démographie-UCL, CIDEP, CEPED, Louvain-la-Neuve / Paris,
Academia / L'Harmattan, 1993, pp. 641-667

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

24.05.94 N° : 39578 ex 1

Cote : 6

Population et processus de développement au Cameroun

Patrick GUBRY
CEPED/ORSTOM, Paris, France

Jean-Marie WAUTELET
*CIDEP
Louvain-la-Neuve, Belgique*

La mise en regard historique ou chronologique des faits de population et des autres faits de société n'est pas toujours aisée et a en tout cas été rarement tentée, surtout en Afrique, où les données font généralement défaut. Une tentative de cet ordre peut cependant être pleine d'enseignements quant à la perception des différents phénomènes démographiques par les acteurs sociaux et économiques et quant aux éventuelles relations réciproques entre population et économie dans le domaine macro-économique, ainsi que nous allons tenter de le voir à travers l'exemple du Cameroun dans les quarante dernières années.

L'examen simultané des variables démographiques et économiques ne va pas sans évoquer "l'intégration de la population et du développement", qui est un thème d'actualité, puisqu'il s'agit là notamment du principal objectif affiché des Unités de Population mises progressivement en place au sein des différentes structures de planification des pays africains. Ce thème fait appel à divers concepts qu'il convient d'éclaircir quelque peu.

La population peut-elle ne pas être intégrée au développement ?

Poser la question de l'intégration de la population et du développement a quelque chose de trivial. La population peut-elle réellement ne pas être intégrée au développement ? Il est en effet clair que la popula-

tion est à la fois l'acteur et la finalité du développement : nul ne songerait à appliquer le terme de développement à une région vide d'hommes ! Et qu'est-ce le développement, sinon une amélioration des conditions de vie de la population ? Mais poser la question montre bien que les choses ne sont sans doute pas toujours vues sous cet angle. Cela implique que les différents concepts utilisés soient clarifiés.

Par population, on peut aussi bien entendre la population physique que les indicateurs démographiques. Par développement, on comprendra tantôt "plan de développement", tantôt "croissance économique", ou encore "amélioration des conditions de vie", ce qui est assurément l'acceptation la plus large.

L'intégration des variables démographiques dans les plans de développement a déjà été étudiée au Cameroun¹. Deux optiques sont complémentaires : la prise en compte des variables démographiques en tant que facteurs de l'évolution économique et l'assignation d'objectifs démographiques au plan de développement. La conclusion a été d'une part l'inégale prise en compte des variables démographiques selon le plan considéré ; d'autre part, une intégration insuffisante, la démographie ne donnant le plus souvent que l'occasion de rédiger un chapitre introductif au Plan, sans lien étroit avec le contenu ultérieur. Ceci est particulièrement vrai pour les plans les plus anciens, où les problèmes de population ne faisaient encore guère partie de l'actualité et où, au demeurant, on ne disposait que de données très fragmentaires. Plus récemment, si les projections démographiques sont en général bien prises en compte dans les perspectives sectorielles, les objectifs du Plan ne sont jamais définis en termes démographiques (par exemple en "densités de population", en "descendance finale" ou en "espérance de vie" à atteindre en fonction d'une politique définie)².

Nous tentons ici une autre approche : l'examen de l'influence de l'évolution de la population sur les décisions politiques et l'évolution économique d'une part, l'examen de l'influence des décisions politiques et de l'évolution économique sur l'évolution de la population d'autre part. Cette approche s'inscrit dans l'étude de la transition démographique et des processus de développement.

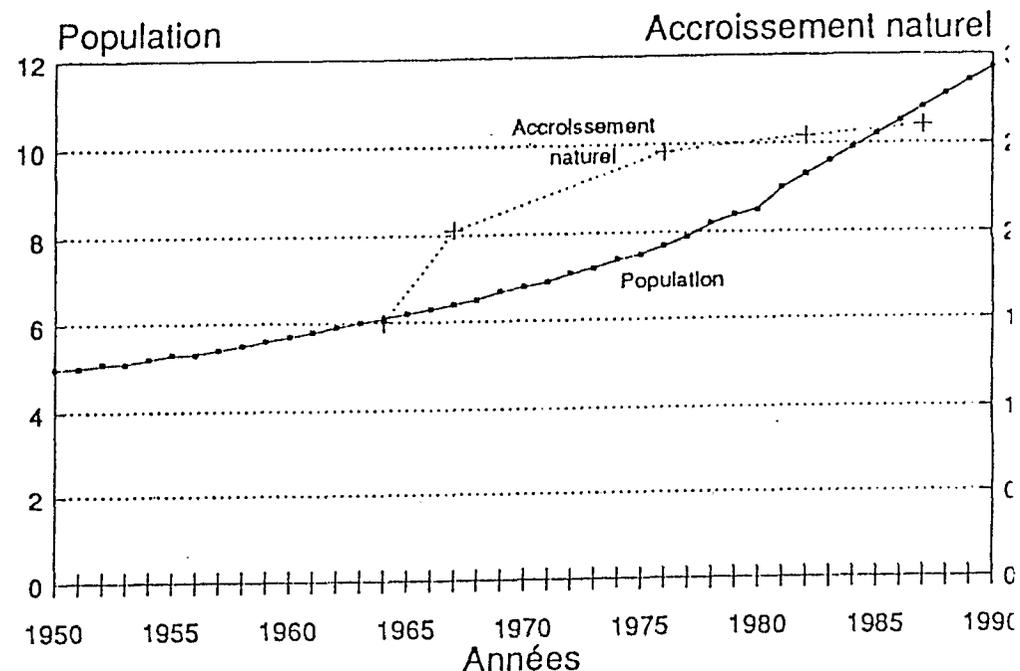
1. Voir FOKAM, J.M., et NGWE, Emmanuel, Intégration des données démographiques dans les plans de développement au Cameroun, in *Utilisation des statistiques démographiques au Cameroun*. Séminaire sur l'utilisation des statistiques démographiques (MINPAT), Yaoundé (16-19 juillet 1984). Yaoundé : Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 1985, 381 p., p. 83-120.

2. Au niveau de l'intégration des variables démographiques dans la planification, il faut souligner les travaux réalisés sous la direction du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire au cours de la première moitié des années 80 au moment où la conjoncture budgétaire permettait à l'Etat de les financer. (Voir dans la bibliographie les publications de ce ministère). Il faut souligner dans le même sens la réalisation de l'enquête budget-consommation des ménages de 1983/84, le recensement agricole de 1984 et le recensement de la population de 1987.

Evolution de la population et transition démographique au Cameroun

La population du Cameroun a plus que doublé entre 1950 et 1990, passant d'environ 5 millions d'habitants à près de 12 millions. Cet accroissement s'inscrit dans un schéma de transition démographique, qu'il n'a jusqu'à présent été possible de discuter que sur le plan théorique, par suite du manque de données³. Or, avec les données actuellement disponibles et les dernières estimations des Nations-Unies, il est maintenant possible de se faire une idée plus précise de la transition démographique en cours au Cameroun, sans pouvoir s'affranchir pour autant des ajustements encore longtemps nécessaires⁴.

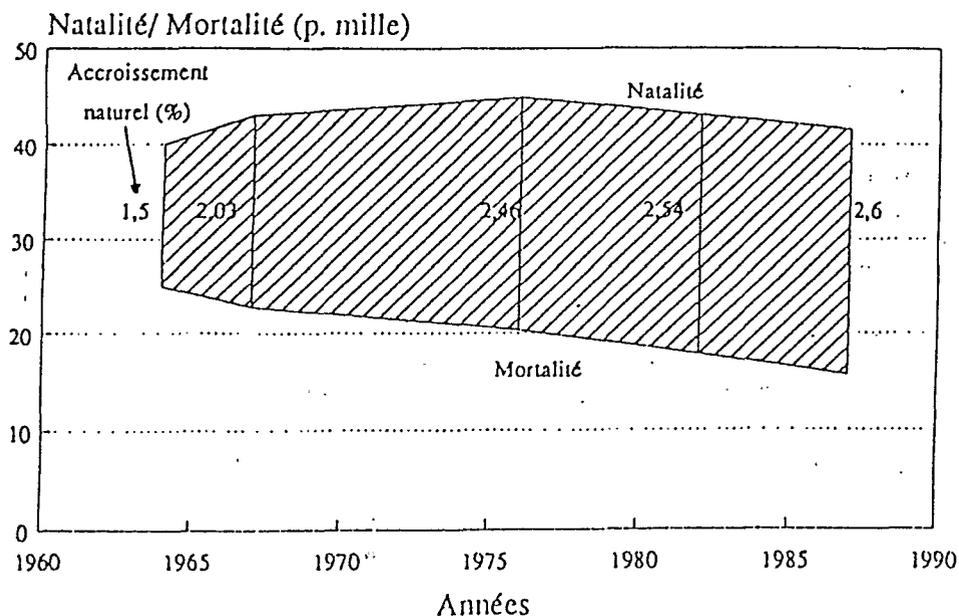
Evolution de la population du Cameroun (1950-1990)



3. LANTUM NONI, Daniel, Demographic transition of Cameroon between 1900 and 1982 with special reference to natality and mortality, *Communication aux deuxièmes journées médicales (CUSS)*, Yaoundé (23-28 janvier 1983), 47 p. multigr.

4. BYLL CATARIA, Joseph, RAZAFIMANDIMBY, Claude, et SIDIBE, Hamadou, Synthèse des enquêtes démographiques au Cameroun. Volume II : Résultats. Etude de cas, IFORD, Yaoundé, *Les Annales de l'IFORD* (Yaoundé), n° 5, tome II, 1979, 148 p. multigr.

La transition démographique au Cameroun (1960-1990)



Le Cameroun a connu une croissance modérée de sa population jusque vers le milieu des années soixante. Cette croissance était pratiquement due uniquement à l'accroissement naturel, car les migrations internationales ont longtemps joué un rôle limité dans l'évolution de la population du pays. Peu importantes en valeur absolue, l'immigration et l'émigration se sont d'ailleurs compensées largement jusqu'au début des années quatre-vingts. Le taux d'accroissement naturel se situe autour de 1,5 % par an en 1964 (natalité 40 ‰ ; mortalité 25 ‰), avec une population d'un peu plus de 6 millions d'habitants.

La natalité a longtemps été plus faible au Cameroun que dans d'autres régions d'Afrique, par suite de l'existence de vastes zones d'infécondité. Cette infécondité, provoquée surtout par la stérilité, a commencé à régresser grâce à la pénétration de la médecine moderne dans des zones jusque là isolées. En même temps, la mortalité a poursuivi sa baisse grâce au développement du système sanitaire, mais surtout grâce à une "ouverture sur l'extérieur" généralisée et au développement de l'éducation. La natalité a ainsi connu une phase d'augmentation jusqu'au milieu des années soixante-dix pour atteindre un niveau de l'ordre de 45 ‰ au moment où la mortalité est estimée à 20,4 ‰ (1976), soit un taux d'accroissement de 2,46 %.

A partir de ce moment, natalité et mortalité baissent toutes deux, mais à un rythme plus rapide pour la mortalité. La natalité baisse surtout dans les grandes villes, où une descendance nombreuse est devenue plus une charge immédiate qu'un investissement pour l'avenir. La

mortalité baisse régulièrement depuis trente ans, avec en moyenne un gain d'espérance de vie à la naissance de 0,59 an par an, ce qui est une norme courante dans les pays à niveau de mortalité comparable. L'accroissement naturel continue donc à augmenter, bien qu'à un rythme plus modéré. En 1987, on peut ainsi faire les estimations suivantes : natalité 41,6 ‰, mortalité 15,6 ‰, accroissement naturel 2,6 ‰, ce qui représente un doublement de la population au bout de 27 ans.

L'accroissement naturel estimé au cours de la dernière période fait apparaître une distorsion par rapport à l'accroissement total calculé sur l'évolution de la population (3 % par an). La différence est due à l'augmentation de l'immigration, dont les deux mouvements les plus importants ont été l'afflux des réfugiés tchadiens (1980) et le retour des émigrés au Nigéria (1983). Les résultats du recensement de 1987, toujours officiellement attendus, permettront d'affiner ces données.

On peut se demander si cette croissance démographique, qui a connu une forte accélération dans cette phase de transition, a eu une influence sur les décisions politiques.

Population et décision politique

Même si les subtilités de la transition démographique restent un sujet de discussion au sein d'un petit cercle de spécialistes, l'évolution de la population du Cameroun est, elle, maintenant bien connue. Il serait sans doute quelque peu téméraire de vouloir établir une relation causale directe entre l'évolution de la population et les décisions politiques. Cependant, nul doute que l'accélération de la croissance démographique au Cameroun soit un puissant facteur d'affaiblissement des thèses populationnistes. On est ainsi passé au niveau des grandes lignes politiques d'un "natalisme nuancé vers un anti-natalisme modéré"⁵. Les principaux indicateurs de l'évolution démo-économique ont été regroupés dans le schéma 1.

Pour examiner l'évolution des positions en matière de fécondité, nous nous plaçons ici au niveau des pouvoirs publics, car la population a toujours été et reste encore en grande majorité profondément nataliste. Avant l'Indépendance, la "dénatalité" du Cameroun est déjà une des principales préoccupations des autorités en matière sociale⁶. Dans les années qui ont suivi l'Indépendance, le souci du gouvernement est de peupler le pays, considéré comme sous-peuplé, afin d'en augmenter la

5. GUBRY, Patrick, Cameroun : D'un natalisme nuancé vers un anti-natalisme modéré ? in GUBRY, Patrick, et SALA DIAKANDA, Mpembele, Ed., Politiques africaines en matière de fécondité. Paris : CEPED, 48 p., pp. 23-48. (Les Dossiers du CEPED, n° 2). Nouv. réf. : *Cahiers des Sciences Humaines*, Paris, vol. 24, n° 2, 1988, pp. 185-198.

6. PICHON, François, Remèdes à la crise de dénatalité au Cameroun. *Marchés Coloniaux du Monde*, Paris, vol. 5, n° 190, 1949, pp. 1262-1263.

Date	Popula- tion	Données disponibles	Natali- té %	Morta- lité %	Politique démographique	Economie
1950	5,0	Recensements administratifs				FIDES
1952	5,1					Période de croissance
1957	5,4	Enquêtes urbaines			"Dénatalité" jugée alarmante	
1960	5,7					PIB 1960-70 : + 8 %/an
1961	5,8					1er Plan quinquennal
1964	6,1	Enquêtes par sondage	40,0	25,0	Positions "natalistes"	2ème Plan quinquennal
1966	6,3					
1967	6,4		43,1	22,8		
1970	6,8					PIB 1970-76 : + 3,3 %/an
1971	6,9					3ème Plan quinquennal
1976	7,7	1er Recensement général	45,0	20,4	Positions natalistes nuancées	4ème Plan quinquennal
1978	8,2	Enquête Nationale Fécondité			Rapport du Futures Group	PIB 1976-86 : + 7,9 %/an
1979	8,4					Début d'une période de croissance économique
1980					Congrès de Bafoussam	
					Positions anti-natalistes	
1981	9,0					5ème Plan quinquennal
1982	9,3					
1983	9,6		43,2	17,8		
1985	10,2				Mise en route d'une Unité de Planification de la Population	
					Réunion de la Commission Nationale de la Population	
1986	10,5					6ème Plan quinquennal
1987	10,8	2ème Recensement général	41,6	15,6		"Crise économique"
1988	11,1					
1990	11,7				Elaboration d'une déclaration de politique de population	Politique "d'ajustement structurel"

Schéma 1

"puissance", d'accroître le marché et de faire des économies d'échelle en rentabilisant les investissements. Progressivement cependant, tout en restant résolument natalistes, les déclarations gouvernementales prennent en compte les risques potentiels d'une croissance démographique rapide. C'est en 1980, au congrès du parti à Bafoussam, que le chef de l'État se montre préoccupé par l'accroissement "impétueux" de la population et souligne la nécessité de maîtriser le phénomène. Une nouvelle voie est tracée et la position officielle doit dès lors être qualifiée d'anti-nataliste. La transmission du pouvoir entre les présidents Ahidjo et Biya ne modifie pas la nouvelle orientation et le concept de "paternité responsable" avec le respect de la liberté individuelle, est mis en avant. L'anti-natalisme officiel reste cependant très modéré et n'entre qu'à pas feutrés dans la pratique : modification de la législation, mise en place de structures spécifiques, diffusion de l'information, définition d'une politique officielle... Dix ans après la nouvelle orientation, on en est ainsi au début de la mise en application d'une véritable planification familiale.

À côté de l'évolution proprement dite de la population, un autre facteur du même ordre a pu jouer dans le changement d'orientation officielle : c'est la découverte brutale de la sous-estimation passée de la population du Cameroun grâce aux résultats du premier recensement démographique de 1976. Les estimations officielles, que l'on peut encore retrouver dans l'annuaire des Nations-Unies de 1977, donnent pour 1976 une population totale de 6,5 millions d'habitants, alors que le recensement donne un chiffre brut de 7,2 millions, ajusté à 7,7 millions, soit respectivement 11 % et 18 % en plus...

Bien entendu, cette analyse ne doit pas occulter d'autres facteurs, où l'évolution de la population n'est pas directement en cause, qui ont sans doute été aussi déterminants. Il en est ainsi d'un rapport du Futures Group, résolument alarmiste⁷, ou encore de la pression des bailleurs de fonds.

Si la décision politique est influencée par l'évolution de la population, c'est la relation inverse qui est la plus connue et qui constitue les politiques de population. Celles-ci comprennent la planification familiale, la politique sanitaire et les politiques migratoires.

La planification familiale, encore balbutiante, a déjà été évoquée. La politique sanitaire vise à améliorer l'état de santé en général et a par là une action directe sur la mortalité. Différents indicateurs, ou ratios, faisant intervenir l'effectif de population, sont utilisés, par exemple, les ratios habitants/médecin, habitants/lit d'hôpital, habitants/formation sanitaire. La variable démographique intervient donc directement au niveau de la prévision en matière de planification sanitaire⁸.

L'action sur les mouvements migratoires comprend d'une part les ac-

7. THE FUTURES GROUP, *Cameroon, The Interrelation of Population and Development*, Washington (D.C.), 33 p. + croquis.

8. DACKAM NGATCHOU, Richard, Croissance démographique et développement socio-économique au Cameroun, Communication au *Colloque national sur le bien-être familial (IPPF, OMS, CUSS)*, Yaoundé, 4-6 août 1987, 25 p. multigr.

tions tendant à canaliser les déplacements, d'autre part celles qui cherchent à augmenter la rétention de la population à la campagne.

La canalisation des mouvements migratoires vise surtout à détourner les flux de population des grandes villes, où les problèmes sont les plus graves, vers d'autres zones rurales et vers les villes moyennes. Les résultats des actions engagées sont mitigés. Les opérations de colonisation en zone rurale, comme par exemple l'opération Yabassi-Bafang ou le projet nord-est Bénoué, se sont avérées à la fois coûteuses et de peu d'effet sur la population des zones de départ ; ces opérations doivent plutôt être considérées comme des opérations de développement des zones d'arrivée.

De manière générale, l'impact des migrations rurales-rurales sur les zones d'arrivée est très sous-estimé⁹. C'est que l'on a trop tendance à confondre "zone de faible densité" avec "zone inoccupée" qui a vocation à accueillir des migrants, sans tenir compte des systèmes de production en place. Cela revient à mesurer la pression démographique par la densité de population. Or, en réalité, la pression démographique est relativement indépendante de la densité ; elle dépend autant du système de production et du sentiment de la population sur sa propre situation. On peut donc trouver aussi bien des zones à forte densité et à faible pression démographique que des zones à faible densité et à forte pression démographique. Ainsi, un système extensif tel que l'élevage sahélien ou la culture itinérante en zone forestière, souvent remarquablement adapté au milieu écologique, est basé sur l'utilisation lâche d'un espace important. L'afflux de migrants dans ce contexte ne peut que modifier totalement le système de production, sans parler des conflits latents entre autochtones et allogènes dans un tel contexte.

Le développement des villes secondaires, qui fait partie de l'aménagement du territoire, est très difficile à obtenir, car les investissements sont généralement beaucoup plus rentables dans les grandes métropoles. La politique d'exonération fiscale à travers le code des investissements a sans doute été trop timide jusque là.

L'augmentation de la rétention de la population à la campagne doit être rattachée à l'ensemble des politiques de développement rural : dans la mesure où l'exode rural est avant tout la recherche d'une vie meilleure, le développement rural doit pouvoir freiner les départs vers la ville. Les effets des différentes mesures de développement rural sur la rétention effective de la population restent cependant encore mal connus et certaines de ces mesures peuvent elles-mêmes provoquer des départs supplémentaires. Bien entendu, le concept même de développement est reposé ici.

9. Voir les problèmes posés par la forte migration des populations de l'extrême-nord vers le Mayo Rey et la Bénoué (cf. cartes 3 et 4) in BEAUVILAIN, Alain, *Nord Cameroun, Crises et Peuplements*, vol. 2, Coutances, 1989, p. 539.

Population et développement I

De manière générale, les études macro-économiques faisant intervenir l'évolution du PIB et celle de la population ou encore d'autres indicateurs du niveau de vie arrivent à des conclusions mitigées, parfois opposées, la multiplicité des facteurs en jeu ne permettant pas d'établir de relation de cause à effet.

La situation n'est pas différente au Cameroun. Les deux graphiques ci-après mettent en relation l'évolution de la population et celle du PIB en francs constants d'une part, et l'évolution de l'espérance de vie d'autre part. On ne saurait en tirer aucune conclusion quant à une éventuelle relation entre les deux séries.

Bien plus, si l'on considère les taux annuels moyens de croissance à long terme de 1960 à 1988, celui du PIB (en francs constants) est de plus de 5 % pour 2,4 % pour la population.

Ecart remarquable, mais il nous faut tempérer cette comparaison étant donné la pauvreté de l'indicateur pour rendre compte de la richesse de la nation. Ainsi il suffit de la mise en valeur de la ressource pétrolière pour faire passer le PIB/habitant du Cameroun de 118 000 FCFA en 1978 à 396 000 FCFA en 1986, alors que ce PIB/habitant pour la Côte d'Ivoire passe de 234 000 FCFA à 303 000 FCFA durant la même période.

Il est nécessaire toutefois de dépasser cette approche partielle pour intégrer la population à l'étude du processus de développement. A ce moment, la population n'apparaît plus seulement comme un objet doté d'inertie, mais aussi comme acteur de développement. L'intégration nombre-acteur oblige à envisager autrement l'intégration population-développement. Le nombre est, en effet, relativisé par le contenu que donnent les acteurs à ce concept de développement, ce contenu étant façonné par les divers objectifs poursuivis par les acteurs.

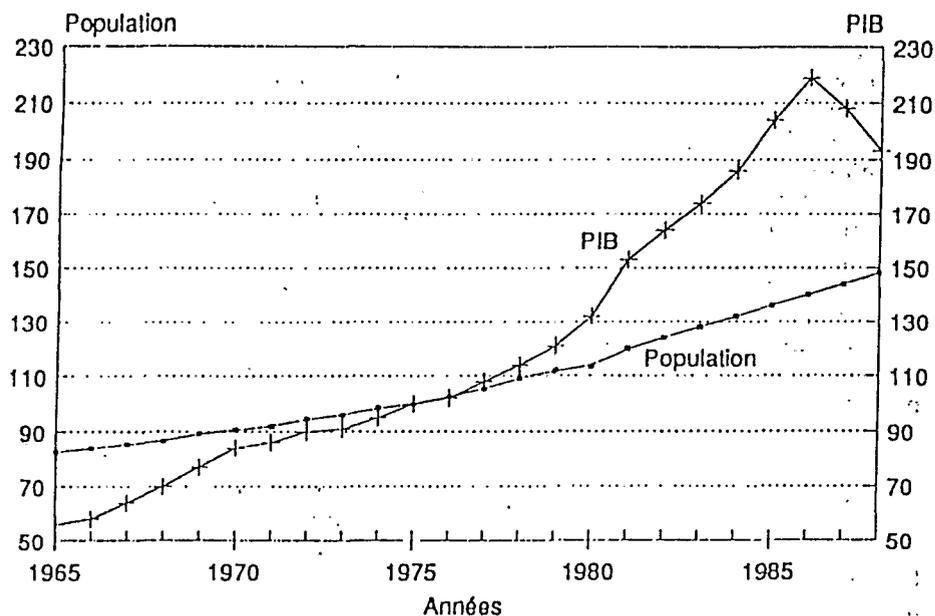
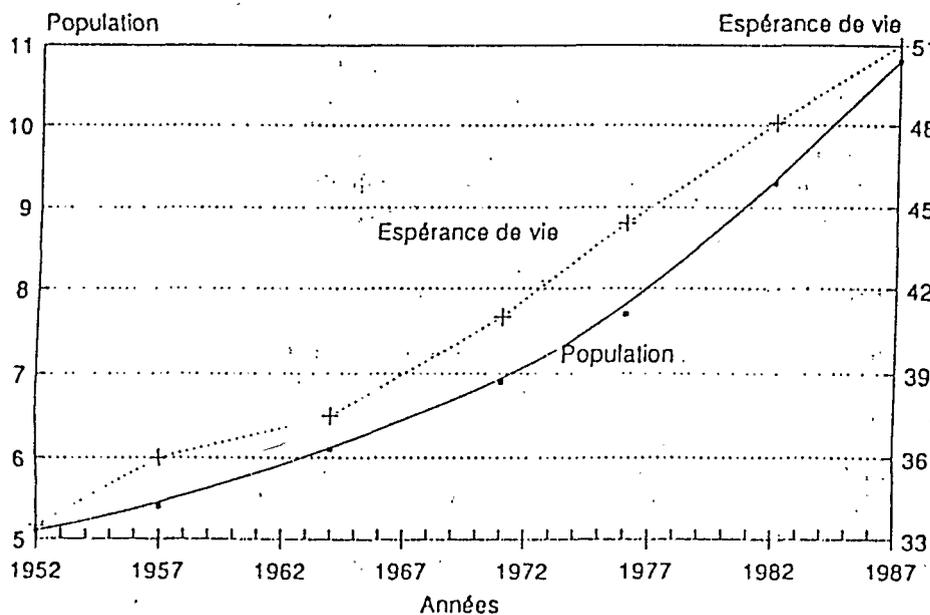
Dans les deux points suivants, cette articulation nombre - acteur - développement est analysée à travers les évolutions des politiques agricoles et des politiques industrielles de l'Etat camerounais.

Sédimentation de la main-d'œuvre agricole

De par le contenu de sa politique agricole, l'Etat camerounais est au cœur de la répartition du surplus agricole. Pour accélérer la diversification de la production nationale, il intervient aussi directement comme producteur (CAMSUCO-canne à sucre, SOCAPALM-palmier, HEVECAM-hévéa...) ou comme principal actionnaire (SODERIM et SEMRY-riz, SODECOTON-coton, SODEBLE-blé...). Cette politique est assez originale de par la diversité des formes institutionnelles¹⁰ mises en place pour capter la formation et la répartition du surplus.

10. COURADE, Georges, Des complexes qui coûtent cher. La priorité agro-industrielle dans l'agriculture camerounaise, *Politique Africaine*, Paris, juin 1984, p. 82.

Evolution de la population et du PIB (Base 100 en 1975)

Population et espérance de vie
Cameroun (1950-1990)

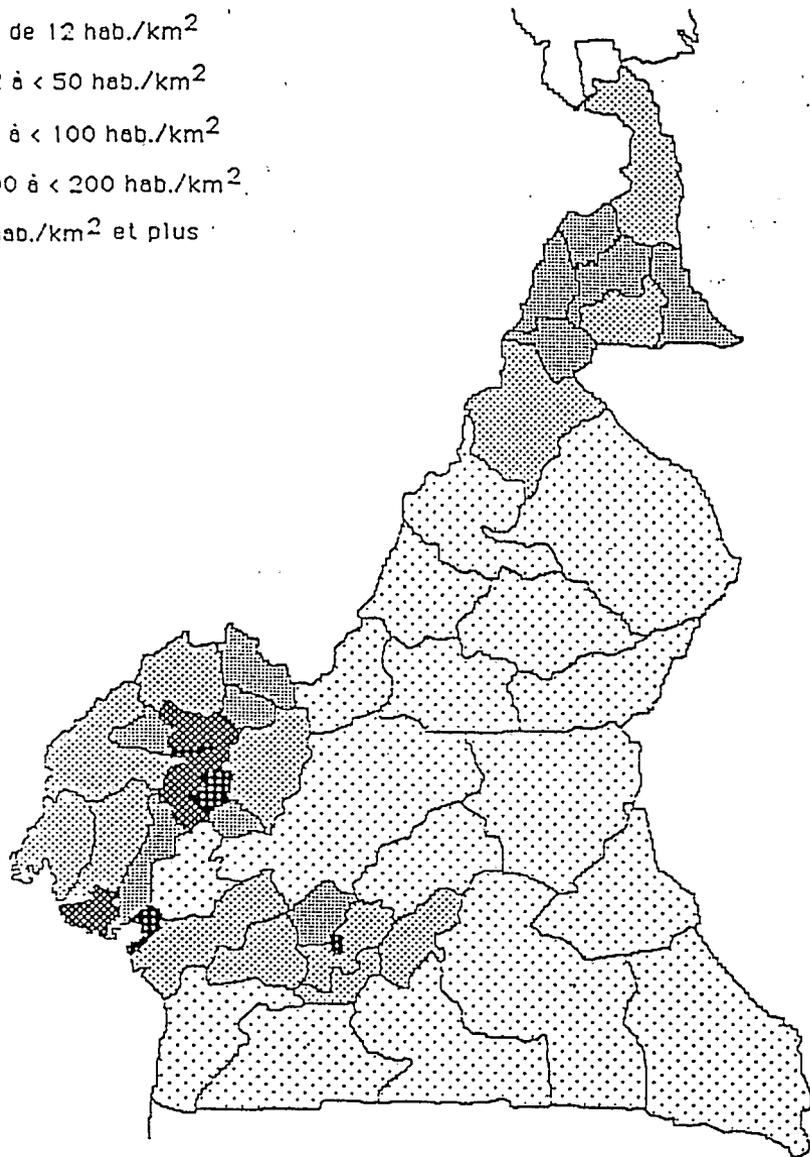
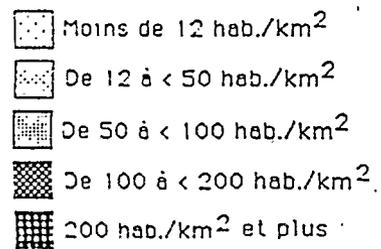
Ce contenu ne passe pas par la distinction classique produits d'exportation/produits pour le marché intérieur (schéma 2). Il s'articule principalement sur l'état des systèmes productifs au moment de l'indépendance. L'Etat ne cherchera pas à étendre ses plantations dans les zones densément peuplées de l'ouest¹¹, par contre à l'extrême-nord, il poursuit une politique de mobilisation de la paysannerie sur les cultures commerciales (coton et riz) encourageant les populations des Mandara à descendre en plaine (voir carte 1, la répartition des densités). Ainsi les cultures du cacao et du café restent largement soumises aux décisions du paysan, alors que les productions d'huile de palme, de thé et de caoutchouc se font de plus en plus sur base d'une main-d'œuvre salariée. Le maïs (en partie), le blé (société dissoute en 1988), et le sucre deviennent des cultures industrielles, tandis que la riziculture est presque totalement soumise à des sociétés d'encadrement comme le tabac et le coton dès la période coloniale.

Schéma 2. Répartition Producteurs/Marché dans l'agriculture.

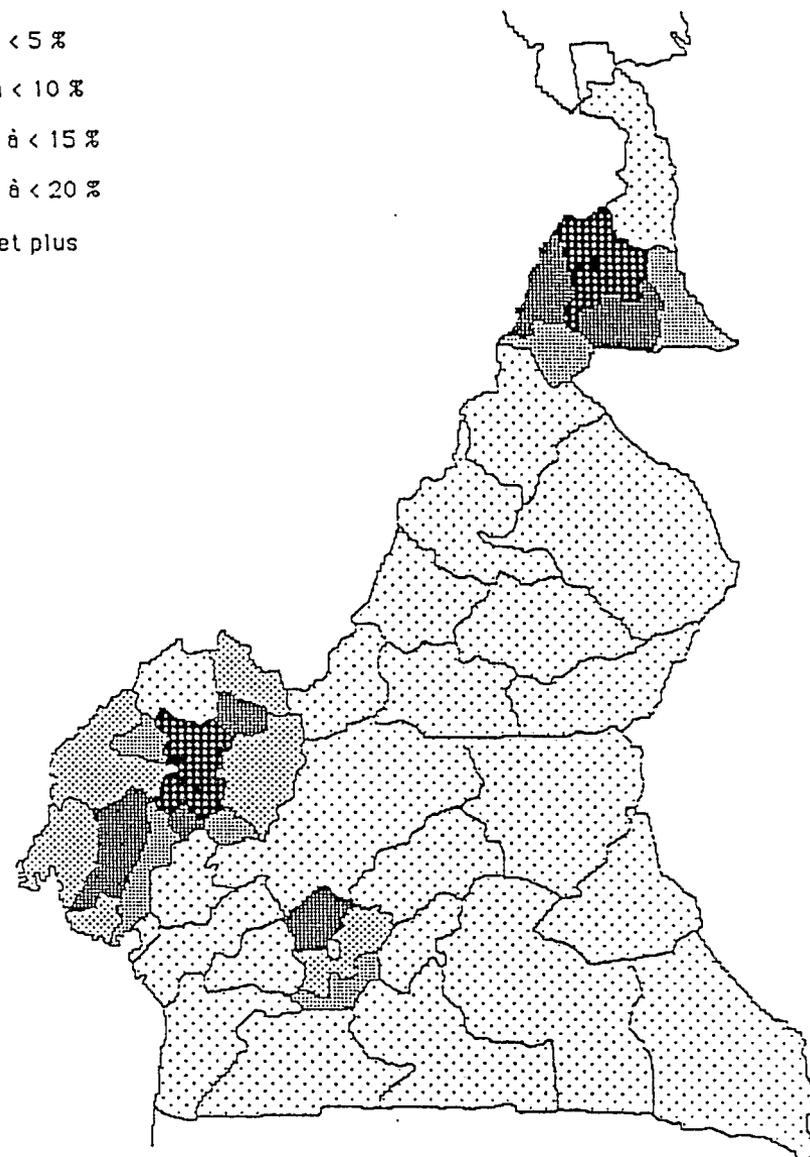
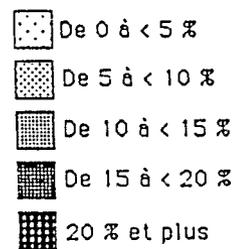
produits	producteurs		
	agro-industrie	paysannerie contractuelle	paysannerie traditionnelle
d'exportation	thé caoutchouc banane		cacao café
marché intérieur	(blé) (maïs) canne à sucre	riz tabac	mills tubercules maïs légumes arachide fruits
mixte	palmier à huile	coton	huile de maïs

11. KONINGS, P., et BUITTENHUIS, R., L'état, l'agro-industrie et la paysannerie au Cameroun (traduction), *Politique Africaine*, Paris, 1986, n° 22, pp. 122-126.

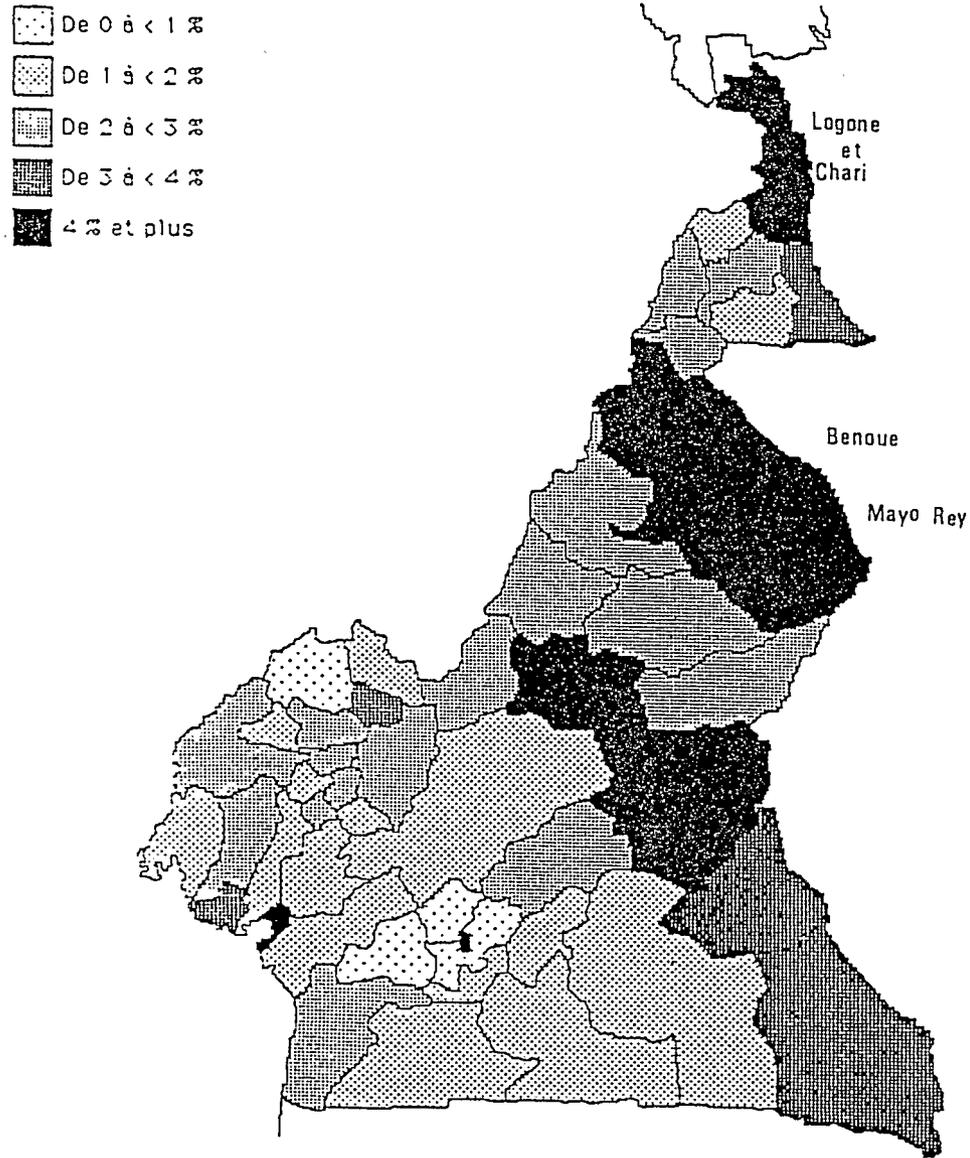
Carte 1 : Densité de la population en 1987



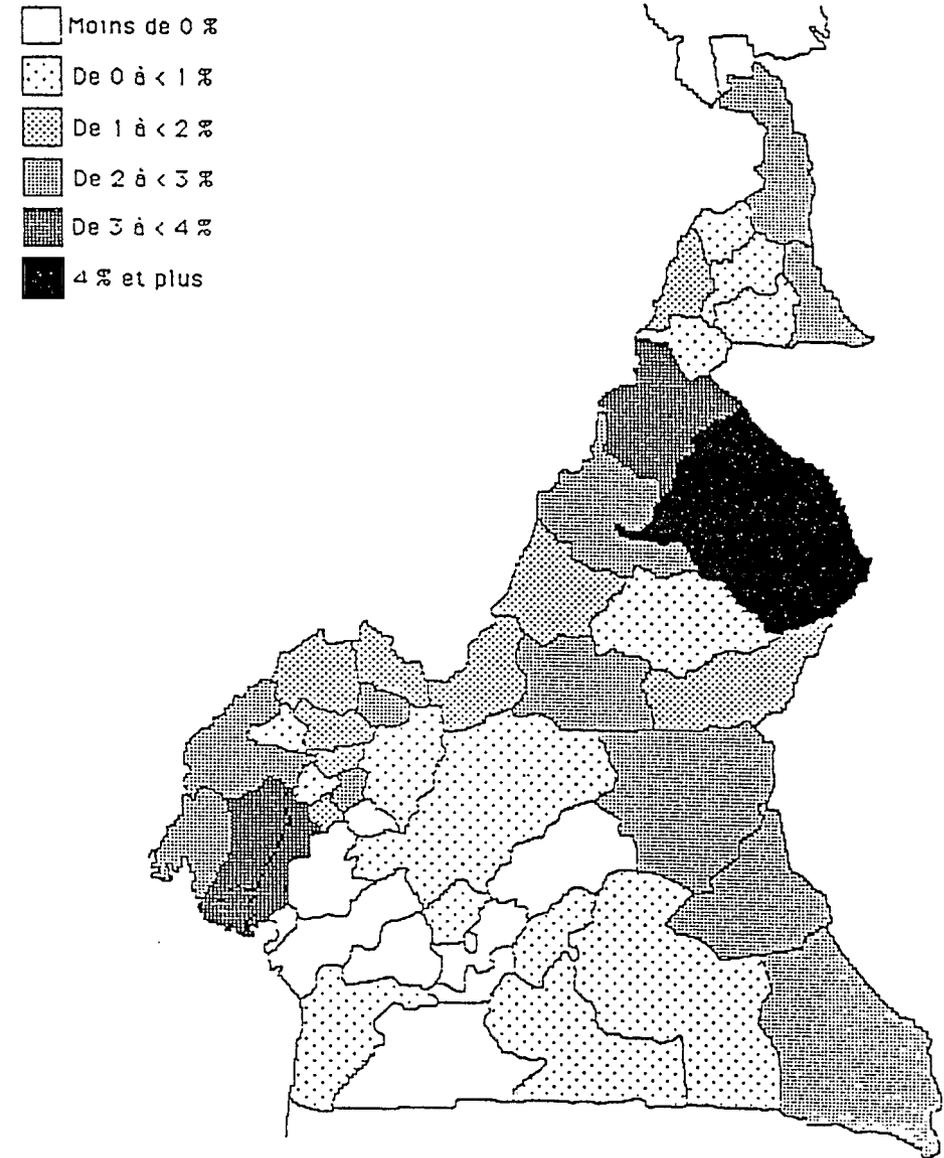
Carte 2 : Superficie cultivée sur superficie totale en 1984 (%)



Carte 3 : Taux de croissance de la population totale 1976/1987



Carte 4 : Taux de croissance de la population rurale 1976/1987



Cette diversité fait se superposer des couches de producteurs entre lesquelles il existe peu de passerelles à l'exception (encore peu développée) du secteur des palmeraies. D'une couche à l'autre, on assiste au passage d'une agriculture où le temps de travail, la gestion du foncier, les investissements en moyens de production et l'utilisation de la production sont aux mains des paysans, à un développement agricole où les organismes d'Etat maîtrisent entièrement les moyens de production et de commercialisation, c'est-à-dire où se trouve posée de manière moins directe la question de la distribution des revenus entre acteurs.

Au-delà de la sédimentation, on peut donc parler de choix tendant à une segmentation de la main-d'œuvre agricole entre systèmes d'exploitation, segmentation qui vient se superposer à une division du travail entre sexes au sein de l'agriculture paysanne.

Cette politique agricole est assez originale dans la mesure où elle encourage la polarisation, tout en ne remettant pas en cause la parcellisation existante. Les principaux produits d'exportation (cacao, café et coton), de même que la majorité des cultures vivrières, dépendent d'une agriculture où la taille des exploitations est restreinte : en moyenne 1,7 ha (dont 50 à 70 % en zone cacaoyère sont consacrés à la culture de rente, 20 à 50 % en zone caféière). Le rapport actif agricole/ha n'évoluant que très peu (1,7 actif par ha en 1972, 1,8 actif par ha en 1984), la croissance de la population se traduit par une hausse du rapport superficie cultivée/superficie totale (carte 2) qui dans certaines zones atteint déjà un seuil critique.

Quels sont les effets de cette politique sur l'articulation développement-population en partant des principales fonctions de l'agriculture comme source de revenus, source de devises, absorption de main-d'œuvre, alimentation des producteurs et approvisionnement des villes en produits vivriers ?

Source de revenus

La répartition des revenus va se caractériser par une ponction de plus en plus grande de l'Etat, soit directement, soit par le biais des offices de commercialisation. Le prix au producteur va représenter une part de plus en plus faible du prix à l'exportation (FOB) descendant en 1976/77 jusqu'à 22 % pour le cacao, 23 % pour l'arabica et 29 % pour le robusta. Pendant une courte période de 1978 à 1982, le relèvement des prix au producteur va améliorer sensiblement le pouvoir d'achat des paysans. A la fin des années 80, par contre, les revenus tirés des produits destinés au marché international s'effondrent.

Il faut souligner le caractère erratique de ces revenus, malgré l'existence d'une caisse de stabilisation. A l'instabilité des prix agricoles due aux conditions climatiques, viennent s'ajouter les besoins du budget de l'Etat et la concurrence sur les marchés internationaux pour des produits dont l'offre est peu sujette aux barrières à l'entrée, et dont d'élasticité de la demande au revenu est faible. Au sein des plantations agro-

industrielles, les travailleurs sont soumis à une paupérisation très forte : salaires faibles et conditions de vie très difficile¹².

Source de devises

Le peu d'incitants à la production de biens d'exportation par la payannerie traditionnelle entraîne un ralentissement de la croissance des volumes exportés¹³ qui va peser sur les revenus d'exportation du pays, dans la mesure où, l'effort de diversification obtenant peu de résultats, le cacao et le café restent les principaux produits agricoles exportés (tableau 1).

Tableau 1. Structure des exportations du secteur agricole (en %)

Produits	1960	1971	1978	1986
I. produits bruts				
a) cacao	65,5	67,2	69,8	71,4
b) bananes	13,5	8,3	6,7	5,4
II. produits semi-bruts	16,5	11,5	5,7	6,9
III. produits transformés	4,5	12,8	17,6	9,8
IV. divers	...	0,2	0,2	0,5
Part du secteur agr/ exportations totales	71,8	71,6	69,6	36,0 (68,0)*

Sources : Bilan diagnostic du secteur agricole 1960-1980, Minagri 1980, annexe 3. Annuaire de statistique du Cameroun, 1983. Note annuelle de statistique 1987.

* pétrole exclu

On peut mesurer ce manque d'incitants si l'on considère la structure par âge de la superficie des plantations (tableau 2). Cette structure est à rapprocher de celle du vieillissement de la main-d'œuvre masculine. Dans de nombreux cas, la plantation revient davantage pour son propriétaire à marquer le droit d'usage du sol qu'à maintenir un matériel

12. Voir la description de ce phénomène dans BARBIER, Jean-Claude, COURADE, Georges, et TISSANDIER, Jean, Complexes agro-industriels au Cameroun, *Travaux et Documents*, n° 118, Paris, ORSTOM, 1981, 281 p. et OMBE NDZANA, V., *Agriculture, pétrole et politique au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1987, 167 p.

13. WAUTELET, Jean-Marie, Cameroun, accumulation et développement, 1960-1990, 28 p., *Mondes en Développement*, Tome 18, n° 69, Tableaux 1 et 3.

génétique performant. Avec 54,2 % d'entre eux âgés de plus de 45 ans en 1984, le vieillissement des chefs d'exploitation s'accroît entre 1972¹⁴ et 1984. Notons que ce vieillissement s'accompagne d'une féminisation de ce rôle. En 1984, 16,1 % des chefs d'exploitation sont de sexe féminin (8,7 % en 1972), mais 71,5 % d'entre elles ont plus de 45 ans.

Tableau 2. Superficie des cacaoyères et des caféières réparties selon l'âge (%) pour 1972 et 1984

âge	cacao		café robusta		café arabica	
	1972	1984	1972	1984	1972	1984
moins de 5 ans	12,0	13,8	19,7	12,1	18,7	9,4
5 à 10 ans	17,9	15,1	25,5	26,5	25,6	22,1
11 à 20 ans	31,8	26,3	33,3	28,9	24,3	31,4
plus de 20 ans	38,4	44,8	21,5	32,5	31,5	37,1

Source : L'agriculture camerounaise en chiffres, MINAGRI, décembre 1986, cité in WAUTELET, J.M., Cameroun, accumulation..., *op.cit.*, 1990.

Pour l'agriculture contractuelle, l'évolution est quelque peu différente. Dans un souci de parachever, au niveau spatial, la mobilisation d'une force de travail tournée vers la production pour l'extérieur, la production de coton est encouragée dans l'extrême-nord dès le début des années 50. Elle va atteindre 90.000 t en 1970 avant que des difficultés liées aux conditions climatiques, à la fertilité des sols et à la mobilisation de la main-d'œuvre n'entraînent une régression (45.977 t) en 1976/77 et un déplacement de la production et... de la population vers le sud dans le cadre des projets Bénoué (carte 4). Il faudra attendre 1983/84 pour atteindre à nouveau les 90.000 t.

Au niveau des plantations, malgré les capitaux investis, avec le soutien de partenaires bi- et multilatéraux, la production reste marginale (16 % de la production agricole totale et 3 % des recettes d'exportation dans les dix dernières années).

14. En 1972, 36,5 % des chefs d'exploitation étaient âgés de plus de 50 ans, in COURADE, Georges, La sécurité alimentaire implicite : les femmes hors développement au Cameroun, *Femmes et politiques alimentaires*, Paris, ORSTOM, 14-18 janvier 1985, p. 381 ; en 1984, on peut estimer à 42,4 % les chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans.

Absorption de main-d'œuvre

Cette stagnation des revenus du secteur agricole d'exportation crée un goulot d'étranglement du point de vue social : l'exode rural entraîne les jeunes actifs en dehors du circuit de production agricole, et provoque une dégradation des infrastructures villageoises (pistes de collecte, vieillissement des plantations, niveau sanitaire...). Il accélère la croissance démographique dans les villes et pose le problème du type d'industrialisation à mettre en place.

Le problème de l'emploi va devenir ainsi une des préoccupations majeures des autorités. Comme il a déjà été souligné précédemment dans le point sur la décision politique, l'accent est surtout placé sur l'exode rural, c'est-à-dire l'incapacité d'absorption de la main-d'œuvre par le secteur agricole (accent déjà présent dans le deuxième plan quinquennal, appelé plan paysan, accent réaffirmé par le lancement de la Révolution Verte aux Comices agricoles de Buéa en 1973).

Or étant donné le taux de croissance de la population active totale (+2,2 %) entre 1976 et 1987, et la part relative de la population active agricole (70 %), il faudrait que l'emploi dans le secteur agricole s'accroisse de 3,1 % par an pour absorber le total des nouveaux emplois.

Par contre, si l'on considère le différentiel de croissance entre population active agricole (+1,7 %) et non agricole (+3,3 %), la baisse de la part relative du secteur agricole devrait être assez lente, cette part atteignant les 66 % en l'an 2000. Toutefois la population active ne répond qu'avec retard aux changements démographiques et cette baisse sera plus forte si l'on considère qu'entre 1976 et 1987, le différentiel entre les taux de croissance urbain-rural est de 3,95 % (5,58 moins 1,63).

Alimentation des producteurs

Même si près de 80 % des exploitants vendent une partie de leur production, l'objectif de l'activité agricole reste, dans la majorité des cas, l'autosubsistance des membres de l'exploitation :

- 96,6 % des exploitants ont des cultures vivrières ;
- seulement 13 % des producteurs de mil-sorgho vendent une partie de leur production, environ 30 % dans le cas des tubercules¹⁵.

La "dépense" alimentaire repose sur l'autoconsommation¹⁶ :

15. CAMEROUN : MINISTERE DE L'AGRICULTURE, *Recensement agricole*, 1984, Vol. IA, 1987, pp. 14 et 67.

16. CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, Enquête nationale budget-consommation des ménages, 1983/84, vol. I, octobre 1989, p. 29 cité in YANA, Simon David, WAUTELET, Jean-Marie, et KELODJOUÉ, Samuel, Pression démographique et production alimentaire : l'exemple de trois régions du Cameroun, in GENDREAU, Francis, Ed., *Les spectres de Malthus. Déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques*, Communication au colloque international Déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques, CNRS,

- à 88 % pour les féculents et tubercules, 84 % pour les légumes et fruits, et 76 % pour les légumineuses et les huiles dans la zone forestière ;
- à 81 % pour les féculents et tubercules, 71 % pour les légumineuses, 48 % pour les céréales dans la zone des Hauts Plateaux ;
- à 60 % pour les céréales, 83 % pour les légumineuses dans la zone savanes-steppes.

Trois observations "démographiques" sont à faire sur cet équilibre production - consommation alimentaire des ménages :

- la culture et les préparations culinaires des produits vivriers reposent sur la main-d'œuvre féminine en sus des autres charges familiales, mais il serait nécessaire de multiplier les études sur la relation temps de travail de la femme au champ et ouverture de l'exploitation au marché, pour suivre l'évolution de cette mobilisation de la force de travail dans une période où le commerce des vivres locaux prend de plus en plus d'importance ;
- l'équilibre alimentaire (nécessaire à la rétention de la population en milieu rural) n'est pas seulement tributaire de la production agricole, mais aussi de l'accès à des revenus non agricoles, point presque toujours ignoré dans les projets agricoles ;
- à la légère augmentation du nombre d'actifs par ha, correspond un accroissement du nombre de dépendants à l'intérieur de l'exploitation.

Approvisionnement des villes en produits vivriers

L'accroissement de la population urbaine pose de plus en plus le problème de son approvisionnement en vivres. L'Etat poursuit ici une politique de protection des masses urbaines en favorisant les importations de blé et de riz. Celles-ci vont doubler au cours de la décennie soixante-dix avant de connaître une nouvelle accélération après 1983. Malgré de nombreuses tentatives (la plus importante est celle de la MIDEVIV), l'Etat ne peut par contre contrôler la commercialisation des produits vivriers traditionnels. A l'exception du Nord (alimentation basée sur le mil-sorgho), les féculents (manioc, igname, taro, macabo, patate douce et banane plantain) occupent une place importante dans l'alimentation. Dans les deux plus grandes villes (Yaoundé et Douala), les féculents et les tubercules représentent 16 % de la dépense alimentaire pour 11 % aux céréales¹⁷. Toutefois la formation des prix des féculents et des céréales est relativement différente et se fait en défaveur des productions locales. Sur le marché de Yaoundé, le prix du riz passe de 100 à 147, celui du pain de 100 à 159, alors que le prix du manioc passe de 100 à 169, celui de l'igname de 100 à 256, celui de la banane

plantain de 100 à 283¹⁸. Le maintien d'une pareille politique des prix pour les céréales oblige par ailleurs l'Etat à intervenir pour soutenir la production locale de riz (principalement projets SEMRY le long du Logone-Chari à l'extrême-nord). En 1982-1983, la filière SEMRY aurait ainsi coûté à l'Etat 1,5 milliard FCFA¹⁹, situation difficile à maintenir en cas de crise budgétaire. L'impact de l'extension du marché urbain est important pour la formation des revenus en milieu rural. Le commerce des produits vivriers devient une activité régulière et représente 43,5 % des revenus bruts de l'agriculture paysanne camerounaise. Il s'accompagne d'une spécialisation de la production suivant les régions.

Modernisation et absorption de main-d'œuvre

L'articulation emploi/industrialisation est ambiguë et reste étroitement dépendante de l'évolution du secteur agricole par le biais des recettes de l'Etat, même si le pétrole joue un rôle-tampon depuis 1978. De 1976 à 1986, on estime que 140.000 nouveaux emplois ont été créés dans le secteur moderne (privé et public), grâce aux recettes tirées d'une forte hausse des prix du cacao et du café dans un premier temps, du soutien des revenus pétroliers dans un second temps. Toutefois, dans les grandes entreprises industrielles, l'emploi s'accroît de 7.000 unités entre 1978 et 1980, stagne jusqu'en 1986, et revient ensuite en 3 ans au niveau de 1978. Par contre pour la même période, l'emploi dans les petites et moyennes entreprises semble en progression assez rapide. Le taux de croissance de l'accumulation du capital n'est pas contrebalancé à court terme par le taux de croissance de la productivité ou par une surcapacité de l'outil installé.

Même si l'on parle de 40.000 entreprises recensées en 1984, on ne peut guère encore parler d'industrialisation au sens d'une constitution de filières et d'articulation entre celles-ci. L'expansion de ce secteur est fortement soumise à la demande finale, c'est-à-dire au niveau des rémunérations. Dans le cadre de la crise, ce secteur devient d'autant plus précaire que sa croissance est récente. Au moment de la crise (1985/86), entre 45 à 50 % des PME ont cinq ans ou moins²⁰.

18. CAMEROUN : MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, *Organisation de la commercialisation du riz au Cameroun*, SCET-Cameroun, avril 1984.

19. *Ibid.* p. 46.

20. Enquêtes de l'OIT et de COURLET, C., et TIBERGHIEU, R., *Emergence et développement des petites entreprises en Afrique au Sud du Sahara*, Université des Sciences Sociales de Grenoble, avril 1985, pp. 4 et 6.

ORSTOM, CEPED, Paris 14-16 mars 1990, Paris, EDI, Etudes et Documentation Internationales, ORSTOM, CEPED, p. 20.

17. Enquête nationale, *op. cit.*, p. 28.

Tableau 3. Progression de l'emploi sur un échantillon de 16 PME selon la date de création

	1970-75	1975-80	1980-85
Nombre d'entreprises	3	5	8
Emploi moyen suivant la date de création	110	83	24

Source : COURLET, C., et TIBERGHIEU, R., *Emergence et développement...*, op. cit., p. 2 et 6.

Même si de 1983 à 1988, le secteur public amortit la baisse d'emplois dans les grandes entreprises, la crise des dépenses publiques pèse de plus en plus sur l'ensemble des rémunérations.

La politique industrielle prudente jusqu'au milieu des années 70 axée sur la production intérieure a montré ses limites. Ainsi, si l'on se reporte au tableau 1, on peut voir la difficulté pour un pays d'améliorer la valeur ajoutée de ses biens primaires par la création d'une filière industrielle sans maîtrise de l'ensemble de la filière d'une part, de la commercialisation des produits finis d'autre part. L'industrie du cacao se trouve ainsi fortement compromise par les restructurations internationales de l'industrie chocolatière. Alors que cette création de valeur ajoutée semble si logique d'un point de vue économique, on remarque qu'elle ne résiste guère à la mondialisation des économies nationales.

Population et développement II

Nos réflexions sur la population et le développement nous ont amenés à soulever l'intérêt de redéfinir le concept même de développement. Si la population est à la fois l'acteur et la finalité du développement, peut-être serait-il bon de lui "donner de temps en temps la parole". La philosophie des acteurs du développement est-elle finalement bien la même que celle des développeurs ?

A l'occasion d'une enquête sur la pression démographique et l'exode rural menée dans le nord et l'ouest du Cameroun, certaines "questions ouvertes" ont été posées à la population²¹. Parmi celles-ci, on a notamment demandé aux chefs de ménage quelles actions ils pouvaient propo-

21. GUBRY, Patrick, Une politique unique peut-elle retenir la population à la campagne ?, UEPA, Union pour l'Etude de la Population Africaine, Communications spontanées, *Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 1990*, Nairobi, 19-23 février 1990, Dakar, 1991, pp. 262-279.

ser aux pouvoirs publics pour que les "jeunes restent en plus grand nombre au village". N'y a-t-il pas une relation directe entre les réponses données à une question de cet ordre et le développement ?

Les deux régions retenues pour cette enquête ont toutes deux des densités élevées et des systèmes de production intensifs. Mais alors que la région de l'ouest (pays bamiléké) est intégrée de longue date dans l'économie de marché et connaît un exode rural intense, la région du nord (pays mafa, dans les monts Mandara) reste relativement plus isolée et l'exode rural ne vient que d'y commencer.

Tableau 4. Actions proposées aux pouvoirs publics par les chefs de ménage pour retenir la population à la campagne au nord et à l'ouest du Cameroun (pour 100 chefs de ménage interrogés)

ACTION	%	NORD Rang	%	OUEST Rang
Aménagements hydrauliques	55,1	1	2,9	13
Infrastructures sanitaires	45,2	2	7,0	11
Emplois	32,1	3	54,1	1
Infrastructures scolaires	29,9	4	29,5	2
Infrastructures de transport	22,5	5	5,6	12
Aide alimentaire	13,1	6	0,0	-
Mesures financières	10,6	7	7,6	8
Fin de "l'oppression"	9,9	8	7,6	9
Développement agricole	6,7	9	9,4	6
Réduction des impôts	5,4	10	18,1	3
Création d'un marché	4,2	11	1,5	17
Electrification	4,0	12	2,3	15
Mesures autoritaires	3,2	13	2,0	16
Accès à la terre	2,5	14	14,6	4
Aide vestimentaire	2,2	15	0,0	-
Développement des loisirs	1,7	16	11,1	5
"Amélioration" du village	1,5	17	7,6	10
Campagne de sensibilisation	0,0	-	8,2	7
Soutien au mariage	0,0	-	2,9	14
Création d'associations	0,0	-	0,9	18
Divers	1,5	18	0,9	19
Ne veut rien dire	0,0	-	0,6	s.o.
Ne sait pas	0,5	s.o.	11,4	s.o.

s.o. : sans objet.

Les résultats apparaissent totalement différents dans les deux zones. Les cinq actions les plus sollicitées sont, dans la zone nord, les aménagements hydrauliques (par 55 % des chefs de ménage interrogés),

les infrastructures sanitaires (45 %), les emplois (32 %), les infrastructures scolaires (30 %) et les infrastructures de transport (23 %) ; dans la zone ouest, les emplois (55 %), les infrastructures scolaires (30 %), la réduction des impôts (18 %), l'accès à la terre (15 %) et le développement des loisirs (11 %).

Deux propositions se détachent nettement de l'ensemble :

- Souhait d'aménagements hydrauliques dans la zone nord (par 55 % des chefs de ménage) : il s'agit du creusement de puits et de la construction de petits barrages de retenue. L'approvisionnement en eau est en effet le problème principal de cette région pré-sahélienne et il n'est pas rare de devoir faire plusieurs kilomètres pour trouver quotidiennement de l'eau en saison sèche, travail qui incombe principalement aux femmes. Ce problème n'existe absolument pas dans la zone ouest, beaucoup mieux arrosée, où la question n'est soulevée que par 3 % des personnes interrogées et n'arrive qu'en 13^{ème} position ;

- Souhait de disposer d'emplois salariés et de manière générale de revenus réguliers dans la zone ouest (par 54 % des chefs de ménage) : la zone est complètement monétarisée et intégrée à l'économie marchande ; le besoin de revenus monétaires réguliers devient dès lors primordial, alors que – tout en restant important – ce souhait ne vient qu'en 3^{ème} position dans la zone nord (32 % des personnes). Le souhait d'une réduction des impôts rejoint cette préoccupation.

Plusieurs enseignements peuvent se dégager de ces résultats. On constate tout d'abord que les aspirations de la population ne sont pas uniformes. Le concept de développement est donc probablement à moduler en fonction des besoins effectifs de la population.

On constate aussi l'importance prise par ce que nous appellerons le "cadre de vie". Celui-ci est primordial au nord et reste important à l'ouest, où le besoin d'un emploi, variable plus "classique" en économie, domine largement. Peut-être pourrait-on ici aller plus loin pour découvrir sans doute que l'emploi, c'est-à-dire un revenu régulier, est justement destiné à améliorer lui-même ce cadre de vie...

On voit que les relations population-développement dépassent de loin le cadre économique stricto-sensu. Le développement englobe en fait tout ce qui fait le "bien-être" de la population. C'est ce que les premiers plans de développement du Cameroun anglophone comprenaient par le terme de *welfare*. La population elle-même nous donne l'occasion de nous le rappeler.

Bibliographie

AYASSOU KOSSIVI, Expériences d'intégration des variables démographiques dans les plans africains : Cas du Cameroun, *African Population Conference/ Congrès africain de population*, Dakar 7-12 novembre 1988, Liège, UIESP, vol. 3, pp. 8.2.41-8.2.57.

- AZOMBO, Marc, *La parenté responsable au Cameroun. Examen critique du concept et proposition d'une stratégie d'intervention en milieu rural*, Travail final CIDEP, Louvain-La-Neuve, 1989, 51 p. + annexes.
- BANQUE MONDIALE, *Croissance démographique et politiques de population en Afrique subsaharienne. Etude de politique générale de la Banque Mondiale*, Washington (D.C.), 1986, 110 p.
- idem, *L'Afrique subsaharienne. De la crise à une croissance durable. Etude de prospective à long terme*, Washington (D.C.), 1989, 346 p.
- BARBIER, Jean-Claude., COURADE, Georges, et TISSANDIER, Jean, Complexes agro-industriels au Cameroun, *Travaux et Documents*, n° 118, Paris, ORSTOM, 1981, 281 p.
- BEAUVILAIN, Alain, *Nord Cameroun, Crises et Peuplements*, 2 vol., Coutances, 1989, 625 p.
- BIYONG, Boniface, L'effet probable de l'accroissement de la population sur l'industrialisation, in *La transition démographique en Afrique tropicale*, Réunion d'un groupe d'experts, Paris, 17-19 novembre 1970, Paris, OCDE, 1971, pp. 129-137.
- idem, Effet de l'accroissement de la population sur la croissance économique, *Communication à la conférence africaine de démographie* (CEA), Accra 9-18 décembre 1971, 40 p. multigr.
- BOUCHART, Pierre, Le FIDES au Cameroun, *Civilisations*, Bruxelles, vol. 6, n°3, 1956, pp. 393-409.
- BOUTRAIS, Jean, COURADE, Georges, et GUBRY, Patrick, Population, planification et développement rural : l'exemple du Cameroun. Yaoundé : ONAREST, 163 p. multigr., *Travaux et Documents de l'ISH*, n° 21, 1979.
- BYLL CATARIA, Joseph, RAZAFIMANDIMBY, Claude et, SIDIBE, Hamadou, Synthèse des enquêtes démographiques au Cameroun. Volume II : Résultats. Etude de cas, IFORD, Yaoundé, *Les Annales de l'IFORD* (Yaoundé), n° 5, tome II, 1979, 148 p. multigr.
- CAMEROUN : HOUSE OF ASSEMBLY, Outline Plan of Development and Welfare, 1955-60, Lagos, 1955, (*Sessional Paper*, n° 2), 8 p.
- CAMEROUN : MINISTERE DE L'AGRICULTURE, *Recensement agricole*, 1984, Vol. 1, 1987, 264 p.
- CAMEROUN : MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, *Organisation de la commercialisation du riz au Cameroun*, SCET-Cameroun, avril 1984.
- CAMEROUN : MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN, *Premier plan quinquennal de développement économique et social*, Yaoundé, 1961, 272 p.
- CAMEROUN : MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN, *Deuxième plan quinquennal de développement économique et social / Second Five Year Plan of Economic and Social Development*, juillet 1966-juin 1971, Yaoundé, 2 vol., 1969, 578 p., 207 p.
- CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, *IIIème plan quinquennal de développement économique et social*, 1971-1976, Yaoundé, 1973, 474 p.
- CAMEROUN : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN, *IVème plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1976-1981)*, Yaoundé, 1977, 620 p.
- idem, *Vème plan quinquennal de développement économique, social et culturel*, 1981-1986, Yaoundé, 1981, LVII-393 p.

- CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'INDUSTRIE, *Valorisation et utilisation des ressources humaines au Cameroun. Séminaire national sur la valorisation et l'utilisation des ressources humaines (MINPI)*, Yaoundé (4-8 juillet 1983). Yaoundé : Clé, 1984, 447 p.
- CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, *Utilisation des statistiques démographiques au Cameroun. Séminaire sur l'utilisation des statistiques démographiques (MINPAT)*, Yaoundé (16-19 juillet 1984). Yaoundé, 1985, 381 p.
- idem, *Commission Nationale de la Population. Première session / National Commission on Population. First Session*, Yaoundé, 1985, 40-40 p.
- idem, *VIème plan quinquennal de développement économique, social et culturel, 1986-1991*, Yaoundé, 1986, 325 p. + cartes.
- idem, *Population, ressources et développement du Cameroun*, Yaoundé, 1989, 504 p. (Projet CMR/80/P02).
- idem, *Enquête nationale budget-consommation des ménages, 1983/84, vol. I*, octobre 1989, 40 p.
- COURADE, Georges, Des complexes qui coûtent cher. La priorité agro-industrielle dans l'agriculture camerounaise, *Politique Africaine*, Paris, juin 1984, pp. 75-91.
- idem, La sécurité alimentaire implicite : les femmes hors développement au Cameroun, *Femmes et politiques alimentaires*, Paris, ORSTOM, 14-18 janvier 1985, pp. 371-392.
- COURLET, C., et TIBERGHEN, R., *Emergence et développement des petites entreprises en Afrique au Sud du Sahara*, Université des Sciences Sociales de Grenoble, avril 1985, 20 p.
- DACKAM NGATCHOU, Richard, Croissance démographique et développement socio-économique au Cameroun, *Communication au Colloque national sur le bien-être familial (IPPF, OMS, CUSS)*, Yaoundé, 4-6 août 1987, 25 p. multigr.
- FOKAM, Jean-Marie, et NGWE, Emmanuel, Intégration des données démographiques dans les plans de développement au Cameroun, *Population et Développement* (Yaoundé), n° 1, pp. 25-53. Nouv. réf. in : *Utilisation des statistiques démographiques au Cameroun. Séminaire sur l'utilisation des statistiques démographiques (MINPAT)*, Yaoundé (16-19 juillet 1984). Yaoundé : Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 1985, 381 p., p. 83-120.
- GUBRY, Patrick, Cameroun : D'un natalisme nuancé vers un anti-natalisme modéré ? in GUBRY, Patrick, et SALA DIAKANDA Mpembele, Ed., *Politiques africaines en matière de fécondité*. Paris : CEPED, 48 p., pp. 23-48. (Les Dossiers du CEPED, n° 2). Nouv. réf. : *Cahiers des Sciences Humaines*, Paris, vol. 24, n° 2, 1988, pp. 185-198.
- idem, Une politique unique peut-elle retenir la population à la campagne ?, UEPA, Union pour l'Etude de la Population Africaine, *Communications spontanées, Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 1990*, Nairobi, 19-23 février 1990, Dakar, 1991, pp. 262-279.
- GUBRY, Patrick, NDOUMBE MANGA, Samuel, et TABI ABODO, Alphonse, Population et planification du développement au Cameroun, *Communication à la conférence sur la planification du développement intégré de la population* (USAID, Research Triangle Institute), Lomé (9-12 juin 1980), *Revue Science et Technique, Sér. Sci. Hum. / Science and Technology Review, Soc. Sci. Ser.*, Yaoundé, vol. V, n° 1-2/3-4, 1987-1988, pp. 15-33.

- GUBRY, Patrick, NEGADI, Gourari, et TAYO, Jacob, La population du Cameroun au recensement de 1976, *Revue Science et Technique, Sér. Sci. Hum. / Science and Technology Review, Soc. Sci. Ser.* (Yaoundé), n° 1-2, 1983, pp. 7-38.
- KEUMAYE, Ignegonba, *L'intégration des variables démographiques dans la planification sanitaire : Application au Cameroun*, Yaoundé : IFORD, 1981, 16 p. multigr.
- KONINGS, P., et BUITTENHUIS, R., L'état, l'agro-industrie et la paysannerie au Cameroun (traduction), *Politique Africaine*, Paris, 1986, n° 22, pp. 120-137.
- LANTUM NONI, Daniel, Demographic transition of Cameroon between 1900 and 1982 with special reference to natality and mortality, *Communication aux deuxièmes journées médicales (CUSS)*, Yaoundé (23-28 janvier 1983), 47 p. multigr.
- NATIONS-UNIES : DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES, *Demographic Yearbook. Historical Supplement. Special Issue / Annuaire démographique, Supplément rétrospectif, Edition spéciale*, New York, 1979, VIII-1171 p.
- idem, *Demographic Yearbook / Annuaire démographique 1987*, New York, 1989, X-1399 p.
- OMBE NDZANA, V., *Agriculture, pétrole et politique au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1987, 167 p.
- OUSMAN ABDOULAYE HAGGAR, Les implications de la croissance démographique sur la politique sanitaire au Cameroun, *Mémoire de DEA de démographie*, Université de Paris I, 1984, 118 p. multigr.
- PICHON, François, Remèdes à la crise de dénatalité au Cameroun. *Marchés Coloniaux du Monde*, Paris, vol. 5, n° 190, 1949, pp. 1262-1263.
- SCHNETZLER, Jacques, Le Cameroun face au double défi démographique et pétrolier, *Revue de Géographie du Cameroun / Cameroon Geographical Review*, Yaoundé, vol. VI, n° 1, 1986, pp. 17-43.
- TABI ABODO, Alphonse, Le facteur humain dans le plan national de développement économique, social et culturel, *Communication au séminaire des formateurs syndicaux francophones*, Yaoundé, 29 janvier 1981, 10 p.
- THE FUTURES GROUP, *Cameroon, The Interrelation of Population and Development*, Washington (D.C.), 33 p. + croquis.
Nouv. réf. : *Cameroun : Relations entre les facteurs démographiques et le développement*, Washington (D.C.) : USAID, 1978, 1983, 69 p.
- TSAFACK, Martin, Politique nationale de population au Cameroun, Travail final CIDEP, juillet, 1989, 68 p.
- WAUTELET, Jean-Marie, Cameroun, accumulation et développement, 1960-1990, 28 p., *Mondes en Développement*, Tome 18, n° 69, pp. 75-85.
- YANA, Simon David, WAUTELET, Jean-Marie, et KELODJOUÉ, Samuel, Pression démographique et production alimentaire : l'exemple de trois régions du Cameroun, in GENDREAU, Francis, Ed., *Les spectres de Malthus. Déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques*, Communication au colloque international Déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques, CNRS, ORSTOM, CEPED, Paris 14-16 mars 1990, Paris, EDI, Etudes et Documentation Internationales, ORSTOM, CEPED, pp. 181-216.